

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Commune de Tournefeuille
Place de la Mairie
31170 TOURNEFEUILLE
Téléphone : 05.62.13.21.21 Télécopie : 05.62.13.21.00
Adresse Internet : www.mairie-tournefeuille.fr.

Personne responsable du marché : Mr D. FOUCHIER, Maire de Tournefeuille

OBJET DU MARCHÉ : Fourniture et livraison d'un stand modulaire à montage rapide pour la Ville de Tournefeuille 31170

CARACTERISTIQUES DETAILLEES DU MATERIEL A FOURNIR ET A LIVRER :

La ville de Tournefeuille souhaite acquérir un stand modulaire à montage rapide composé de 2 modules à assembler pour une dimension au sol d'environ 6m par 5m (ex : Type chalets pliables CPL à assembler ou similaire, occasions ou neufs). Ce stand sera utilisé pour des usages multiples dont un usage de buvette pour la fête locale annuelle. Durée approximative du montage d'un module 10 minutes

La structure pliable sera en acier galvanisée avec des parois en bois traité classe 3 de minimum 20 mm d'épaisseur avec une hauteur des parois de 2.50 m, couleur au choix de la Mairie (noir souhaité).

La façade avant et les cotés seront équipés d'auvents à vérins relevables et d'une tablette intérieure rabattable (largeur 45 cm, hauteur 80 cm). La façade arrière sera pleine avec une porte d'accès munie d'une serrure.

A l'intérieur, le stand sera équipé d'une installation électrique (Coffret avec inter différentiel et protection associée, éclairage à leds, 4 prises de courant, boîte de dérivation pour alim 220 V).

Les modules repliés devront être de dimensions et de poids pour être transportés sur un camion classique et déchargés par notre chariot élévateur de 2.5 T.

Les variantes sont autorisées sous réserve de la rapidité du montage, de la taille pour le transport, et du poids pour la manutention avec notre chariot élévateur 2.5 T.

LIEU D'EXÉCUTION ET DE LIVRAISON : Services Techniques de la Ville de Tournefeuille, 4 Rue Colbert 31170 TOURNEFEUILLE

CARACTÉRISTIQUE PRINCIPALE : Marché de fourniture à procédure adaptée (article 27 Décret 2016-360 du 25 mars 2016)

PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS : ■ Non Oui

DUREE DU MARCHÉ :

Date prévisionnelle de livraison : Avant le 23 juin 2017

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Modalité de financement : Budget communal

Paiement : par mandat administratif à 30 jours maximum à compter de la réception de la demande de règlement

Facturation adressée au Service comptabilité, Mairie de Tournefeuille, Place de la Mairie, 31170 TOURNEFEUILLE en triple exemplaire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

JUSTIFICATIFS A PRODUIRE :

Formulaires téléchargeable sur le site internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse suivante : www.economie.gouv.fr

Attestation sur l'honneur, datée et signée, attestant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales

NOTI 2

N° d'immatriculation au registre du commerce ou des sociétés ou équivalent

Déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir et n'est pas en redressement judiciaire sinon copie du jugement

Attestation relative au travail illégal et à la non condamnation pour infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L341-6, L125-3 L143-3 et L.620-3 du code du travail,

Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat

La lettre de candidature modèle **DC1**

La déclaration du candidat **DC2**

Les documents, attestations et déclarations sur l'honneur énoncés articles 44, 48 et suivant du Décret du 25 mars 2016

Un extrait K-bis

Un relevé d'identité bancaire ou postal complet

Le délai de livraison des fournitures proposées à partir de la notification du marché.

Les fiches techniques, illustrées des matériels proposés avec toutes les caractéristiques et options prévues dans le prix (ou à rajouter).

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

- Prix des fournitures sur 40 points
- Caractéristiques techniques des matériels proposés (performance, correspondance à la demande, durée du montage, encombrement de stockage, dimensions et poids, nature des matériaux...) sur 50 points
- Délai de livraison sur 10 points

TYPE DE PROCEDURE : Marché à procédure adaptée (article 27 Décret 2016-360 du 25 mars 2016)

ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ETRE RETIRES :

Mairie de Tournefeuille - Services Techniques de Tournefeuille– ZI de Pahin – 4 rue Colbert – 31170

TOURNEFEUILLE

Tél : 0561159380 – Fax : 0561159381

dst@mairie-tournefeuille.fr

www.mairie-tournefeuille.fr

ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES OU DEPOSEES :

MAIRIE DE TOURNEFEUILLE

Adresse postale : Mairie de Tournefeuille – BP 80104 - services techniques - 31170 Tournefeuille.

Adresse physique : Mairie de Tournefeuille – services techniques – 4 rue Colbert – Tournefeuille

Les offres sont à adresser sous pli cacheté en indiquant sur l'enveloppe « **Ne pas ouvrir. Marché de fourniture et livraison d'un bâtiment modulaire à montage rapide**»

Conformément au code des marchés publics l'offre et les justificatifs seront dans une même enveloppe.

DATE DE DIFFUSION DE L'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : 18 avril 2017

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 15 mai 2017 à 16 heures

DUREE DE VALIDITÉ DES OFFRES : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

MARCHE N° 2017 –18 TECH M08

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

1-1-1 / Pouvoir Adjudicateur

Dénomination : Mairie TOURNEFEUILLE
Adresse : Place de la Mairie
31170 TOURNEFEUILLE
Téléphone : 05.62.13.21.21
Télécopie : 05.62.13.21.00
Adresse Internet : www.mairie-tournefeuille.fr

1-1-2 / Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur Dominique FOUCHIER Maire de Tournefeuille

Imputation budgétaire : Budget communal

1-1-3 / Désignation du Comptable assignataire des paiements

Madame le Trésorier Payeur Général de Cugnaux, 46 place de l'église, 31270 Cugnaux.

ARTICLE 1-2 : IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU MARCHÉ

Monsieuragissant au nom et pour le compte de l'entreprise
dont le siège social est domicilié à
.....
N° téléphonique : N° télécopie :
Courriel :@.....
N° INSEE :
N° SIRET :
Activité économique principale :

Après avoir pris connaissance de l'appel public à la concurrence en date du 18 avril 2017,
Ayant pour objet un marché de fourniture et livraison d'un stand modulaire à montage rapide pour la
Ville de Tournefeuille 31170

Après avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant les procédures adaptées de marché
public adoptées par la Commune de Tournefeuille par délibération du Conseil Municipal en date du 11
juillet 2016,

Après avoir produit toutes attestations prévues aux articles 44, 48 et suivants du Décret n° 2016-360
du 25 mars 2016 et les documents demandés,

1. Je m'engage, sans réserve, conformément aux clauses, prescriptions et conditions des documents
visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations objet du présent
marché aux conditions ci-après définies, qui constituent l'offre de la société pour le compte de qui
j'interviens.

2. Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de
l'offre du groupement (*rayez les mentions inutiles*):

3. Je m'engage à fournir les attestations justifiant que je suis titulaire d'une assurance garantissant les
tiers en cas d'accident ou de dommages causés par l'exécution des prestations.

4. Je Certifie que le travail relatif à la livraison de ces fournitures sera réalisé avec des salariés
employés régulièrement au regard des articles L143-3, L143-5 ET L620-3 du Code du Travail et
respectant l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.323-I du code du travail

5. J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Nous engageons sans réserve à exécuter les prestations objet du présent marché aux conditions ci-après définies qui constituent l'offre de la Société

ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE

Le présent marché porte sur la fourniture et livraison d'un stand modulaire à montage rapide pour la Ville de Tournefeuille 31170

ARTICLE 3 – CARACTERISTIQUES DU MARCHE

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016.

La durée du marché est de un an à partir de sa date de notification.

Le délai d'exécution courra à compter de la date de notification du marché.

L'entreprise devra préciser ici les délais de garantie pour la livraison des produits.

Délais garantis de livraison :

Ce délai devient un élément contractuel de l'offre.

Les pièces du marché sont par ordre d'importance :

- Le présent acte d'engagement
- La proposition financière du fournisseur
- Le mémoire technique du candidat
- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (C.C.A.G. arrêté du 19 janvier 2009 ECEM0816423A).

Fiches techniques et certificats obligatoires et rédigés en français.

ARTICLE 4 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS, DE LEURS MODALITES D'EXECUTION

Les prestations sont celles définies dans le document intitulé « Avis d'appel public à la concurrence ». Les marques préconisées sont données à titre indicatif (et préférentiel), toute proposition sera examinée.

Le choix de retenir une ou plusieurs variantes libres reste à la libre appréciation de la personne publique et figure dans la lettre adressée au titulaire lors de la notification.

La bonne exécution des prestations dépend essentiellement de la personne titulaire du marché. En cas d'impossibilité de remplir cette mission, le dit titulaire devra en aviser immédiatement la personne responsable du marché et prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la bonne exécution des prestations ne s'en trouve pas compromise.

Toute clause portée dans les tarifs ou la documentation fournie par le titulaire, y compris les conditions générales et particulières de vente, qui serait contraire aux dispositions des pièces constitutives du marché est réputée non écrite.

LIEU ET MODALITÉS DE LIVRAISON :

Mairie de Tournefeuille - Services Techniques – 4, rue Colbert – 31170 Tournefeuille

Le délai et le lieu de livraison seront stipulés sur le bon de commande.

REMISE D'ÉCHANTILLON : ♦ Non ◇ Oui

ARTICLE 5 –MONTANT DU MARCHÉ

Montant hors TVA:

Taux de la TVA :

Montant T.T.C :

Montant T.T.C arrêté en lettre à :

Les prix sont fermes, forfaitaires et définitifs.

ARTICLE 7 – MODALITES DE REGLEMENT DES PRESTATIONS

Le mode de règlement du marché est le mandat administratif.

Les factures afférentes au présent marché seront établies en un original et deux copies et seront rémunérées après vérification par la personne responsable du marché.

La commande donne lieu à un paiement après service fait. La facture sera adressée en 3 exemplaires, un original et deux copies, à :

**Mairie de TOURNEFEUILLE
Service Financier
Place de la Mairie – 31170 TOURNEFEUILLE**

Le représentant du pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du marché, par mandat administratif à 30 jours maximum à compter de la réception de la demande de règlement, en faisant porter au crédit du :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement du crédit, agence :

Code établissement :

Code guichet :

N° compte :

Clé :

IBAN :

→ **Joindre impérativement un RIP ou RIB.**

→ Facture remise en 3 exemplaires.

Il est rappelé que l'exercice budgétaire couvre l'année civile et que toutes les factures (correspondantes aux commandes soldées pour l'année 2017) devront parvenir à la Ville de Tournefeuille avant le 5 décembre 2017.

Bénéfice de l'avance forfaitaire :

Le titulaire ne bénéficie pas de l'avance forfaitaire

DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE : 90 Jours

ARTICLE 8 – RESILIATION ET REGLEMENT DES LITIGES

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions et selon les modalités prévues au chapitre VI du CCAG FCS.

En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, 31068 Toulouse. Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr
N°SIRET : 173 100 058 00010

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du Code Civil ainsi qu'au titre de sa responsabilité professionnelle, en cas de dommage occasionné par l'exécution du marché.

Le titulaire est tenu de notifier immédiatement au représentant du pouvoir adjudicateur les modifications survenant au cours de l'exécution du marché qui se rapportent :

- aux personnes ayant le pouvoir d'engager l'entreprise ;
- à la raison sociale de l'entreprise ou à sa dénomination ;
- à son adresse ou à son siège social selon qu'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale ;
- ses coordonnées bancaires ou postales

ANNEXES JOINTES : Oui Non

Fait à Tournefeuille, le

LE CANDIDAT,
(Représentant habilité pour signer le marché)

La présente offre est acceptée par le Représentant du pouvoir adjudicateur pour valoir acte d'engagement pour un montant de

A Tournefeuille, le